

## Lancement de la campagne : *Les Stagiaires U2P*

L'Union des entreprises de proximité (U2P) lance ce jour un dispositif d'interpellation des dirigeants politiques, pour les inviter à une véritable prise de conscience des réalités des entreprises de proximité.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 19.06.29

Paris, 26 juin 2019

#### Contacts presse

Jean-Côme Delerue  
01 47 63 31 31  
06 77 64 40 78  
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31  
06 73 19 57 64  
odassetto@u2p-france.fr



Ce 26 juin, l'U2P déploie une campagne de communication au ton volontairement décalé incitant les pouvoirs publics à **découvrir le quotidien des entreprises de proximité**.

A travers des **conventions de stage**, cette campagne invite le Premier ministre, le Président de l'Assemblée nationale et plusieurs membres du Gouvernement à **revêtir les habits de stagiaire dans une entreprise de proximité**.

**Partant du constat que les réformes mises en œuvre par le Gouvernement** sont, pour bon nombre d'entre elles, **déconnectées de la réalité** des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux, l'U2P souhaite rappeler la nécessité de prendre en compte les attentes des entreprises de proximité pour bâtir les futures réformes.

Si une **première avancée** a été faite avec le **discours de politique générale**

d'Edouard Philippe, la campagne **incarne une conviction : celle que nous devons aller plus loin**. Pérennisation des dispositifs de type primes défiscalisées et désocialisées pour les petites entreprises, réduction du montant de la franchise de TVA réservée aux micro-entreprises, suppression de toutes les formes d'iniquité fiscale et sociale... Autant d'enjeux majeurs pour les entreprises de proximité autour desquels l'U2P souhaite **sensibiliser les pouvoirs publics**.

**Les propositions portées par l'U2P** au travers de cette campagne de communication font écho aux **questions soulevées lors du Grand Débat des Entreprises de Proximité** qu'elle a organisé en février dernier. A l'issue de 42 rencontres dans les territoires, l'U2P a en effet remis au Gouvernement **54 propositions** en matière de prélèvements obligatoires, d'aménagement du territoire, de formation et d'apprentissage, d'emploi et de pouvoir d'achat, d'équité sociale et fiscale, de protection sociale, d'accès au financement et de démocratie et de citoyenneté.

L'U2P souhaite que cette campagne amène à l'avenir les pouvoirs publics à considérer systématiquement la situation spécifique des TPE et des PME, en particulier de l'artisanat, du commerce et des professions libérales, avant de prendre toute mesure législative ou réglementaire impactant les entreprises.

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,8 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises, à travers 5 organisations : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), ainsi que la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé. Pour en savoir plus : [www.u2p-france.fr](http://www.u2p-france.fr)